

Déclarations

Le comité d'organisation de la septième École Marocaine de Cristallographie EMC-7 s'engage à promouvoir et mettre en œuvre un ensemble de politiques qui visent à ancrer les principes de l'égalité entre les sexes, plaider pour et défendre la liberté scientifique et favoriser les principes d'équité, de diversité et d'inclusion.

1. Egalité entre les sexes

Le comité d'organisation soutient et promeut le principe d'une participation équilibrée des femmes et des hommes dans toutes les activités, en parfaite concordance avec les principes de l'Union Internationale de Cristallographie (IUCr) en la matière : <https://www.iucr.org/iucr/principles-and-policies/gender-balance>.

L'égalité des sexes est prise en compte dans la formation des différents comités, y compris le comité d'organisation. Une attention particulière est également accordée à l'application de l'égalité des sexes dans le choix de nos intervenants et nos participants et dans le traitement des demandes d'aide financière.

2. Liberté scientifique

Le comité d'organisation s'efforce pleinement de prévenir contre toutes formes de discrimination et de protéger le droit des scientifiques de s'associer librement aux différentes activités, sans considération d'origine ethnique, de religion, de citoyenneté, de langue, de position politique, de sexe ou d'âge. Ceci est en pleine adéquation avec les statuts du Conseil International pour la Science (ICSU).

3. Equité, Diversité et Inclusion

Le comité d'organisation s'emploie à instaurer une culture d'équité, de diversité et d'inclusion. Ainsi, tous les cristallographes et scientifiques travaillant dans des domaines connexes sont les bienvenus pour venir et faire partie de cet événement.